

N°31, Février/Mars 2021

Directeur de la publication : Martine DAGUERRE

Comité de rédaction : Elodie BARON, Patricia

DECERLE, Marie-Christine VATOV

Impression municipale à 800 exemplaires.

Mairie de Conches sur Gondoire – Rue du Fort du Bois (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17 accueil@conches-sur-gondoire.fr

La mairie est ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h, lundi et jeudi de 14h à 16h

Fermeture le mercredi toute la journée.

site internet : www.conches-sur-gondoire.fr



Mairie de Conches sur Gondoire



COVID : VACCINATION

La salle du Totem à Lagny-sur-Marne est devenue, à partir de vendredi 8 janvier, le premier centre de vaccination de Marne-la-Vallée.

La vaccination a été dans un premier temps proposée aux professionnels des secteurs de la santé et du médico-social de plus de 50 ans (du lundi au vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous). Les personnes de plus de 75 ans se sont fait vacciner à partir du 18 janvier.

Les prises de rendez-vous s'effectuent en ligne ou au **0 8000 77400**.

Actuellement, le site keldoc.com ne propose plus de rendez-vous pour accéder à la vaccination à Lagny-sur-Marne.

Cela est en lien avec **l'incertitude quant à l'approvisionnement des doses au niveau national**.

Bien entendu, les **rendez-vous déjà pris sont maintenus et assurés**. Dès que les incertitudes sur les futures livraisons seront levées, les prises de rendez-vous seront à nouveau accessibles.

En attendant, **aucun nouveau rendez-vous ne sera possible sur le site ou via le numéro vert mis en place**.

Fermeture du point de dépistage à la Salle du Totem à Lagny :

Cependant, plusieurs solutions se présentent à vous, à Lagny et dans les communes aux alentours:

- ✓ Au LABORATOIRE BIOGROUP à Lagny-sur-Marne et Esbly,
- ✓ Au LABORATOIRE CERBALLIANCE à Bussy-Saint-Georges et Lagny-sur-Marne, uniquement sur rendez-vous Doctolib
- ✓ Au LABORATOIRE BIOFUTUR à Montévrain, Drive piéton uniquement sur rendez-vous Doctolib,
- ✓ Au LABORATOIRE BIO-VSM LAB à Bussy-Saint-Georges : Réservation au laboratoire sur le site de Bussy : 7 rue Konrad Adenauer. Le prélèvement s'effectue au drive de Torcy (adresse communiquée après la prise de rendez-vous),
- ✓ Au Centre de DEPISTAGE à Lognes - Espace Diderot, 97 bd du Segrais. Sans rendez-vous.

N'hésitez pas également à contacter des cabinets d'infirmiers, ils sont compétents pour réaliser des tests.

AIDE AUX PERSONNES VULNERABLES

Chaque vendredi après-midi, les élus continuent de distribuer des paniers de produits frais aux personnes inscrites qui ont passé commande.



SIVOM

Bienvenue à Alexis Couillaud, nouveau Directeur de l'Accueil de Loisirs.

Exerçant dans l'animation-jeunesse depuis 2013, il connaît bien les multiples facettes de cet univers où il a, entre autres, encadré une quinzaine de séjours de vacances.

Il a par ailleurs assuré une direction périscolaire à Lagny pendant 3 ans.

En 2015-2016, nous l'avions déjà apprécié, en tant qu'animateur, au Centre de Loisirs de Conches qu'il avait quitté pour suivre une formation lui permettant d'obtenir le BAFD (Brevet d'Aptitude aux fonctions de Directeur).

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



NEIGE



Merci aux Services Techniques de la Mairie qui mettent tout en œuvre pour le salage de nos routes.

RAMASSAGE DES DECHETS

Encombrants : ceux-ci font l'objet d'une collecte le dernier jeudi de chaque mois impair.

Nous comptons sur vous pour ne pas les sortir avant la veille au soir.

Par ailleurs, les conteneurs jaunes, bordeaux ou verts ne doivent également pas être sortis trop tôt, quelques rappels ont été faits dans certains quartiers.



COPIE CERTIFIEE CONFORME D'UN DOCUMENT ADMINISTRATIF

La copie d'un document français destinée à une administration française n'a plus besoin d'être certifiée conforme. La copie certifiée conforme peut être exigée

uniquement pour un document français destiné à une administration étrangère.



L'ECOLE DU VAL GUERMANTES FAIT PEAU NEUVE



Créé dans les années 70, ce bâtiment géré par le Sivom avait bien besoin d'un renouveau !

Cette première phase de travaux qui vient de commencer est l'aboutissement de longues négociations qui remontent à 2017, entre les communes de

Conches et de Guermantes.

Le chantier va durer 6 mois et permettra aux élèves de maternelle de faire leur rentrée dans des locaux entièrement rénovés, en septembre 2021. C'est pendant les vacances d'été 2020 que le désamiantage et l'enlèvement du plomb ont déjà eu lieu. C'est maintenant l'heure des travaux de démolition pour reprendre l'électricité, la plomberie et tout remettre aux normes.

Tous ces travaux coûtent plus de 643 000 euros et sont subventionnés à hauteur de 375 000 euros par l'Etat, la Région et le Département.

En attendant, il a fallu trouver d'autres endroits pour accueillir les élèves de maternelle. Les élus du Sivom ont fait le choix de ne pas les déplacer et de les installer dans les locaux de l'école élémentaire.

Une seule classe de CM1 a été déménagée temporairement à l'école Gustave Ribaud de Conches, tandis que l'espace de loisirs est allé en partie à l'espace jeunes. Un sacré casse-tête que les élus du Sivom ont su résoudre au mieux et avec le souci de satisfaire enfants et parents. Nous les en remercions.

LE POM : PORTAIL DES MOBILITE

Vous voulez vous repérer facilement et trouver des alternatives à la voiture ? Le PoM est là pour vous !



Ce site internet destiné au grand public est consultable sur téléphone mobile ou ordinateur. Il permet aux usagers des transports du Territoire de **se repérer facilement** et de trouver les **solutions** de transport ou de mobilité les plus adaptées. Cet outil propose également le **calcul d'itinéraires** à partir des données « transports » d'Ile-de-France Mobilités.
pom.mobilité-sit.fr

CERTIFICATIONS DE SIGNATURES EN MAIRIE



La légalisation d'une signature sert à authentifier votre propre signature lorsqu'elle est apposée sur un acte qui a été rédigé et signé sans la présence d'un notaire. La procédure sert à vérifier que vous êtes bien la personne concernée par le document. Uniquement sur rendez-vous, il faut présenter les documents suivants :

- Pièce avec la signature à légaliser,
- Pièce d'identité sur laquelle figure votre signature.

Si vous ne présentez pas de pièce d'identité, vous devez être accompagné de 2 personnes témoins. Elles doivent être munies de leur pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'authentification de votre signature se fait obligatoirement en votre présence.

Vous devez signer au guichet devant l'agent.

BIENTOT LE RENOUVEAU DU PRINTEMPS



Les jardins partagés du Laurençon vont être disponibles, le chalet sera remis en état par nos Services techniques et des bénévoles, les parcelles seront préparées, prêtes pour recevoir les jardiniers. Location 150 euros à l'année. Pour toute information complémentaire, contacter l'accueil de la Mairie (01.64.02.26.17).

PANIER FRAIS POUR TOUS !



Un nouveau service sera mis à disposition des Conchois, comme annoncé dans notre programme. Tous les habitants auront désormais la possibilité de retirer un panier de produits de la ferme dont fruits et légumes de saison, commandé selon leurs goûts et besoins auprès de notre partenaire « la Ferme de Courberonne » de Jossigny. Ce dispositif sera lancé à partir du 13 mars. Les informations à ce sujet se trouvent dans le flyer ci-joint.

ANTENNES AU HARAS DES SOURCES

En novembre 2020, les entreprises Bouygues et Cellnex ont adressé une requête en référé (procédure d'urgence) au tribunal administratif afin de contester l'opposition faite par la Mairie à sa demande préalable (DP) de travaux en janvier 2020. Le juge a ordonné le réexamen de cette DP dans un délai d'un mois. Madame la Maire s'est à nouveau opposée à la DP après réexamen, en décembre 2020. Une deuxième requête en référé a été déposée au tribunal par Bouygues-Cellnex en janvier 2021. Le tribunal n'a pas retenu les arguments de la commune (risques pour la santé de la 5G, impact sur l'environnement et le paysage, procédure en cours pour la révision du PLU communal).

Le juge du référé a aussi justifié l'urgence de l'installation des antennes par "l'intérêt public". Il a ordonné au Maire de ne plus s'opposer aux travaux sur le Haras, sous peine d'une astreinte de 200€ par jour de retard à compter du 4 mars. Il a aussi condamné la commune à une amende de 2000€. Force est de constater que le PLU adopté en 2019 n'a pas développé le chapitre environnemental à sa juste valeur. Et ce malgré les caractéristiques propres à notre village. Il n'y a pas de traductions écrites suffisamment précises en matière de protection, de valorisation et de développement de nos espaces naturels, agricoles et paysagers, ou de la biodiversité. La révision du PLU vise, entre autres, à corriger ces insuffisances.

Les 40 Conseillers et Ambassadeurs du Climat de Marne et Gondoire se sont réunis pour la première fois, le 2 février, en visio-conférence, avec la participation de Martine Daguerre, maire de Conches et élue communautaire en charge de la concertation. Ce « CAC 40 » (référence à l'indice de la bourse de Paris) se veut le baromètre de la transition écologique sur notre territoire. Il est composé de 40 citoyens de 17 à 74 ans, issus des 20 communes de l'agglomération et respectant la parité entre hommes et femmes. Ils vont participer à la mise en œuvre du Plan Climat de l'Agglomération et du Contrat de Transition Ecologique qu'elle a conclu en février dernier avec le Ministère de la Transition Ecologique, ainsi que du Contrat de Relance et de Transition Ecologique qui doit être signé en juin prochain. Jean-Paul Michel, président de la Communauté d'agglomération, a rappelé que cette démarche en faveur de la préservation de l'environnement s'inscrit dans la dynamique historique de notre intercommunalité. Les citoyens participants ont quant à eux souligné leur volonté d'aboutir à des actions concrètes.

TRAVAUX SUR LES CANALISATIONS D'EAU POTABLE



Le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de la région de Lagny va effectuer des travaux de renouvellement des canalisations de distribution d'eau potable

avenue des Deux Châteaux entre le n°48 de cette avenue et l'intersection avec la rue Chevret de Guermantes.

Ces travaux se dérouleront à partir du 15 février 2021 pour une durée prévisionnelle de 9 semaines.

Afin de faciliter l'exécution des travaux, un sens unique de circulation, d'est en ouest (entre l'intersection avec la rue Chevret et le carrefour avec la rue des Lilandry) va être mis en place.

La voie circulée sera du côté des numéros impairs et les travaux se situeront sur la voie du côté des numéros pairs. Une déviation sera mise en place pour la circulation d'ouest en est. Le stationnement de tous les véhicules sera interdit dans la rue, conformément aux dispositions de l'arrêté de circulation et de stationnement affiché sur place.

Des travaux ont déjà commencé pour changer la canalisation d'eau potable sur le Chemin Neuf à Gouvernes et sur la **ruelle Ferraille**. Un forage sous le pont et le ru de la Gondoire sera entrepris pour pouvoir passer la canalisation.

La circulation est interdite aux véhicules dans les deux sens (à partir du croisement rue du Châtelet/ruelle Maillard jusqu'au croisement Ferraille/Chemin Neuf). Seul les habitants et les services pourront circuler sur la portion du chemin Châtelet situé entre les croisements avec la ruelle Maillard et la ruelle Ferraille.

Les travaux devraient durer au moins 6 semaines.

ALERTE POUR FAIT SUSPECT

Si vous constatez quelque chose d'anormal, plutôt que d'envoyer un message sur les réseaux



sociaux (Facebook ou autres qui ne sont pas lus 24h/24), vous devez appeler **en temps réel** le 17. Par ailleurs, il ne nous est pas possible d'intervenir dans la plupart des cas où c'est du ressort de la Police. Ceci nous a encore été confirmé lors de notre réunion de travail avec celle-ci, le 28 janvier dernier.

VANDALISME IMPORTANT SUR LES PANNEAUX ROUTIERS



Depuis quelques mois, nous avons constaté une recrudescence de vandalisme, voire de vols, de divers panneaux à travers la commune. Nous déplorons ce type d'agissements. Ceci représente de l'argent, du temps pour remettre de l'ordre, et pénalise à la fois la Mairie et le contribuable.